

Compte rendu de Conseil municipal du 10 juillet 2020

Membres en exercice : 19

Présents : Mickaël AUBINEAU, Dominique BERGER, Vilmont BERNARDEAU, Aurore BOUVET, Guillaume BRETAUDEAU, Marc BRUANT, Thomas BURLLOT, Emmanuelle CARRÈRE, Jérôme CHATELIER, Jessica DROUET, Patricia GALLOIS, Céline GUILBOT, Candy LAMBERT, Lynda MASSIEU BOISSINOT, Pascal MATHÉ, Rémy RAGUENAUD, Gérard ROUSSEAU, Séverine VACHON, Rachelle AJINCA VANDENHENDE

Absents : Guillaume BRETAUDEAU (*pouvoir Séverine VACHON*), Céline GUILBOT (*pouvoir Aurore BOUVET*)

Madame Patricia GALLOIS a été élue secrétaire de séance.

PRÉSENTATION ENGIE

20 agences sur le territoire
839 éoliennes dans 117 parcs
Historique du projet :

- 2008/2009 : appel à projet
- 2009/2011 : Etudes
- 2011/2012 : Réunions publiques
- 2014 : finalisation
- 2016 : exposition et enquête
- 2018 : autorisation
- 2019/2020 : mise à jour
- Septembre 2020 : lancement des travaux

Synthèse : 10 éoliennes : 4 sur Beauvoir sur Niort et 6 sur Plaine d'Argenson

Investissement de 35 millions d'euros

Les travaux ne pourront commencer qu'en septembre car pendant la nidification (de mars à juillet), il n'y a pas de travaux.

Retombées écologiques

Retombées économiques (environ 16 280 €/an)

Mise en charge d'animation et promotion des énergies

Retombées fiscales (environ 22.000 €/an)

Calendrier :

- Été 2020 : déclenchement des baux
- Septembre 2020 : début des travaux
- Mars à Juillet 2021 : interruption des travaux
- Aout à Décembre 2021 : reprise des travaux
- Fin 2021/début 2022 : Mise en service

A la question sur la perturbation des ondes hertziennes, pas de problème rencontré. Si cela devait arriver, ENGIE prendrait en charge les frais chez les particuliers.

Pas de problème avec la téléphonie

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Les élections sénatoriales auront lieu le 27 septembre 2020. Pour ce faire il convient de désigner 5 titulaires et 3 suppléants qui pourront voter lors de cette journée de désignation des futurs sénateurs. Madame le Maire étant conseillère départementale, dispose déjà d'un vote au titre de son mandat et ne peut donc être désignée grand électeur sur la commune.

Le quorum est atteint puisque 17 conseillers sont présents et 2 pouvoirs sont donnés.
Une liste est déposée : Demain 2020 – Sénatorial Beauvoir et est composée de :

AUBINEAU Mickaël – titulaire
VANDENHENDE Rachelle – titulaire
MATHÉ Pascal – titulaire
BOUVET Aurore – titulaire
BURLLOT Thomas – titulaire
GALLOIS Patricia – suppléante
RAGUENAUD Rémy – suppléant
MASSIEU BOISSINOT Lynda - suppléante

Les élections ont lieu à bulletins secrets et la liste est élue à l'unanimité.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La présentation est faite par Thomas BURLLOT qui signale une correction à la page 10.

L'ensemble des conseillers municipaux sont d'accord avec ce nouveau Règlement Intérieur.

Rémy RAGUENAUD précise que ce Règlement Intérieur peut être revu tout au long du mandat.
Vilmont BERNARDEAU valide ce document. Rachelle VANDENHENDE souhaiterait voir déposer en annexe, le Règlement Intérieur du CCAS. Il est décidé qu'une présentation sera faite de ce règlement à titre informatif.

Une question est posée pour savoir si les employés municipaux peuvent participer aux commissions.
Il est décidé que cela se fera hors temps de travail. Pour ne pas mettre en difficulté le salarié, celui-ci pourra présenter un avis technique mais ne pourra pas participer au vote.

Il est proposé de rediscuter de la question de l'encart pour l'opposition. Rémy RAGUENAUD indique que cela n'est plus la peine dès lors qu'il sera possible d'envoyer comme tous les élus des propositions d'articles.

Madame le Maire remercie Thomas BURLLOT et les membres de la commission pour le travail fourni.

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire précise que les élections du SIVOM ont eu lieu et Rachelle VANDENHENDE en est vice-présidente. Le président du SIVOM est Denis PLOQUIN (Plaine d'Argenson).

Les élections de la CAN ont eu lieu et Séverine VACHON a été élue vice-présidente au sein de cette assemblée.

Jessica DROUET remercie l'ensemble des conseillers municipaux qui ont œuvré pour la distribution du dernier bulletin municipal.

Vilmont BERNARDEAU évoque un appel du syndicat d'eau 4B au sujet d'un dossier de raccordement de réseau qui reste à étudier.

Il est évoqué également d'organiser fin août, un repas, un après-midi jeu ou une soirée festive. Avant de prendre une décision, il faut attendre les nouvelles annonces du gouvernement par rapport au COVID.

Lors de la réunion organisée avec les associations, Monsieur Guillaume BRETAUDEAU et Madame le Maire se sont montrés inquiets par rapport à la reprise des activités à la rentrée. Il est rappelé qu'il convient de rester proche de nos associations et des commerçants, car ils auront peut-être des demandes financières particulières.

Il y a des problèmes de locaux pour les associations, il paraîtrait utile d'étudier la mutualisation des outils.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 23 juillet à 20 h 30.

La séance est levée à 21 h 30.